#6 TRIMESTRIEL MARS 2016

Jacan Le Calédonie





UNE DÉLÉGATION SÉNATORIALE AU CONGRÈS





e Président, Thierry Santa, et les membres du bureau du Congrès ont rencontré début mars une délégation sénatoriale conduite par le Sénateur Michel Magras. Cette mission a pour but d'étudier la problématique de la gestion du domaine public et privé de l'État, premier volet d'une enquête triennale sur le foncier dans les Outre-mer. La délégation était également composée de Thani Mohamed Soilihi, Sénateur de Mayotte, Mathieu Darnaud, Sénateur de l'Ardèche, Robert Laufoaulu, Sénateur de Wallis-et-Futuna, et de Pierre-Michel Vauthelin, un administrateur du Sénat.

ÉDITO

Chers lecteurs,

La « une » de ce Journal du Congrès est consacrée à la jeunesse de notre territoire en cette période de rentrée scolaire.

Ce sont ainsi 35 000 élèves du primaire et 33 000 du secondaire qui ont repris le chemin de l'école, des collèges et des lycées. Depuis le dernier transfert de compétence de l'enseignement secondaire et du primaire privé au 1er janvier 2012, c'est à la Nouvelle-Calédonie de fixer les grandes orientations de l'École calédonienne de façon à ce que celle-ci permette à chaque enfant de trouver sa place dans notre société.

Le Congrès n'a pas été en retrait en 2015 et 2016 sur le sujet, bien au contraire! Avec le vote du statut des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie et l'examen de la délibération sur l'avenir de l'École calédonienne, les élus ont pleinement joué leur rôle.

Je souhaite à chaque enfant de la Nouvelle-Calédonie et à leurs parents qui les accompagnent, une excellente année scolaire. J'adresse aussi tous mes encouragements aux équipes éducatives qui, au sein de chaque établissement, œuvrent avec détermination à une noble mission : fournir à la Nouvelle-Calédonie des citoyens formés, compétents et épanouis.

Thierry Santa

do la Nouvella-Caládoni





POUR LA CALEDONIE Le projet éducatif calédonien a été adopté le 15 janvier dernier

par les membres du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

nitié depuis de nombreuses années, ce projet a enfin vu le jour après une série de consultations au travers d'un séminaire organisé par le gouvernement au mois d'octobre dernier réunissant les partenaires de la communauté éducative et les groupes politiques.

École républicaine et diversité calédonienne

De nombreux amendements au texte ont été proposés et votés notamment par le groupe Les Républicains et l'UCF afin, entre autres, que le système éducatif puisse ouvrir davantage les jeunes sur l'extérieur, le monde de l'entreprise ou encore notre environnement régional.

Les débats vifs ont également porté sur l'enseignement

des langues vernaculaires dont le caractère facultatif a été réaffirmé.

Au final, ce projet sanctuarise la place de l'école républicaine en Nouvelle-Calédonie tout en intégrant la diversité calédonienne dans toutes ses dimensions, prenant ainsi en compte la personnalité propre de notre territoire.

Quelques mois plus tôt, le Congrès dotait les établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie d'un véritable statut.

L'ouvrage normatif d'élaboration de notre réglementation et de notre législation continue son chemin. Le travail est immense!



RESPONSABILITÉ ET CONSENSUS

C'était de l'ordre du devoir des élus calédoniens que d'adopter la stratégie éducative de la Nouvelle-Calédonie, notamment depuis les derniers transferts de compétences en matière éducative (2009) qui lui octroient de très nombreuses prérogatives en la matière.

Les débats, même s'ils ont fait apparaître des divergences d'opinion significatives, ont donné lieu à un consensus. En effet, chacun a su faire preuve d'un grand sens de la responsabilité avec la volonté, chevillée au corps, de ne pas prendre en otage notre système éducatif, outil de formation et d'épanouissement de nos enfants, qui est par conséquent l'affaire de tous.

VISITE À THIO

Le président du Congrès a entrepris une tournée des mairies de la Nouvelle-Calédonie. Pour son premier déplacement, Thierry Santa a opté pour Thio, commune minière de la côte Est qui connaît fréquemment des incivilités et des faits de violences graves.

Le Maire de Thio, Jean-Patrick Toura a ainsi pu présenter à Thierry Santa la situation de la commune et les projets en cours. Le président s'est ensuite rendu à la base de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM) où le bateau de secours en mer nommé Bota-Eramet a été acquis grâce à un partenariat État/Province/Eramet-SLN.

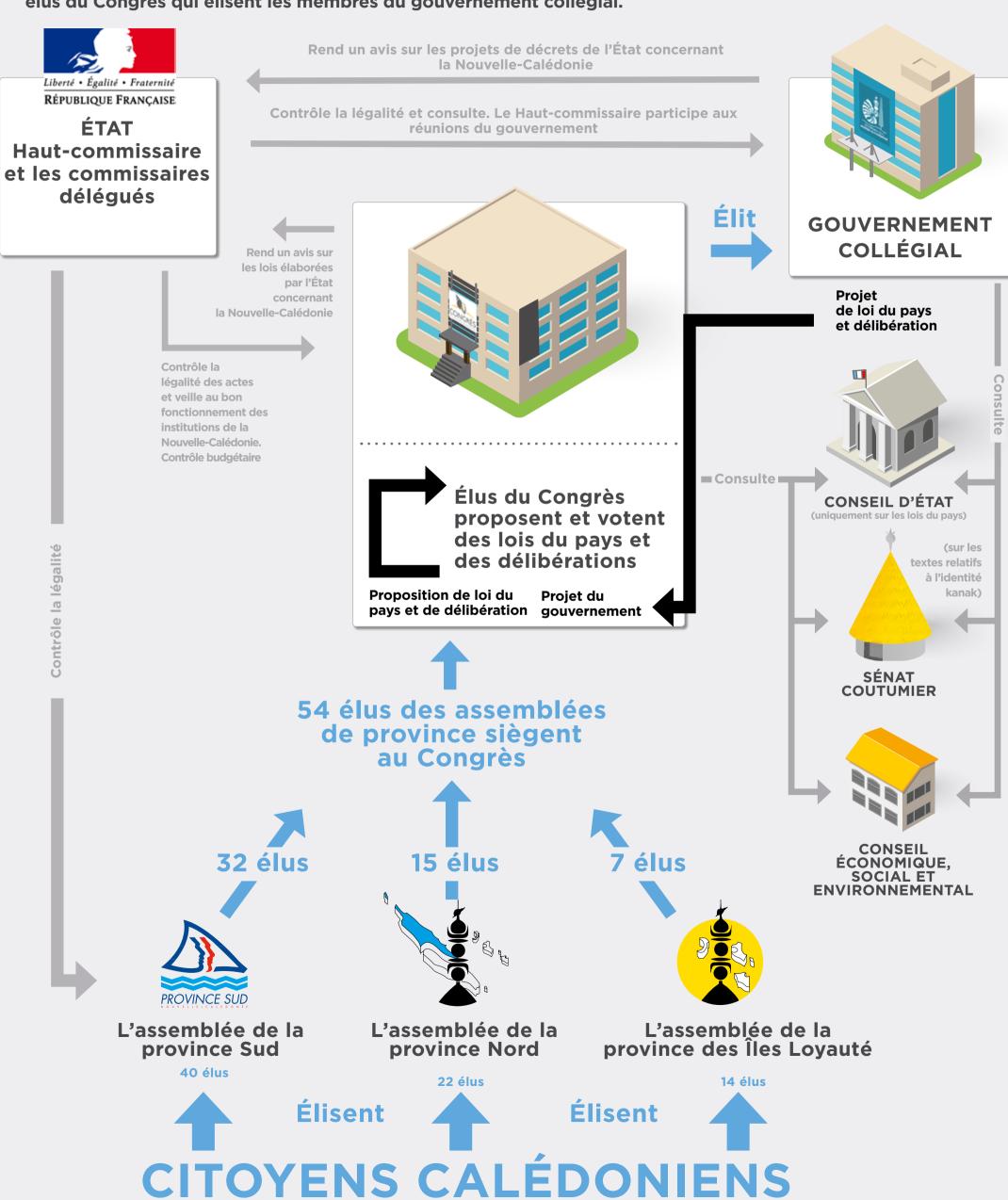
Accompagné de Francis Euriboa, vice-président du Congrès, il a consacré son après-midi à une visite de la mine SLN du Plateau où il a pu se rendre au centre ultramoderne de gestion informatique, par caméra et géolocalisation du roulage vers le bord de mer.

Cette visite constitue la première étape d'une série de déplacements dans l'intérieur et les îles prévue dans les prochains mois.



LE RÔLE DU CONGRÈS AU SEIN DES INSTITUTIONS

Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie est au cœur des institutions calédoniennes. Il a pour vocation de voter le budget de la Nouvelle-Calédonie ainsi que les délibérations et les lois du pays qui lui sont soumises. Ce sont les élus du Congrès qui élisent les membres du gouvernement collégial.



Les travaux du Congrès



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA **NOUVELLE-CALÉDONIE**

elon une recommandation de la Chambre Territoriale des Comptes, le budget de la Nouvelle-Calédonie est désormais composé de trois parties : un budget propre de 74,8 milliards, un budget annexe de répartition de 124,8 milliards et un budget annexe de reversement de 62,5 milliards.

Le gouvernement a présenté ce budget comme un budget responsable, qui engage la Nouvelle-Calédonie dans un processus de réforme de la gestion des finances selon trois axes : la rigueur, car ce budget s'inscrit dans un contexte économique et social empreint de grandes difficultés, la sincérité, puisqu'il convient dès le budget primitif d'inscrire toutes les dépenses de l'année, et enfin la transparence, car il respecte les recommandations de la Chambre Territoriale des Comptes.

L'investissement, une des clefs de la relance

Toujours selon le gouvernement, le budget primitif 2016 soutient également l'économie qui a été marquée en 2015 par un fort ralentissement. Pour l'économie calédonienne, 2016 s'annonce d'ores et déjà compliquée avec une croissance estimée à 0,5 %. L'investissement est une des clefs de la relance de la crois-

sance économique. Hors Médipôle, le niveau d'investissement de la Nouvelle-Calédonie progressera en 2016 avec notamment le chantier du Centre Hospitalier de Nord, la poursuite du programme pour le réseau routier territorial et la rénovation des lycées. Les élus du groupe Les Républicains ont voté contre ce projet après avoir évoqué un budget « sans ambition, vide et d'une austérité comptable affligeante ». Ils ont également rappelé l'accord d'un dégrèvement fiscal de 2,9 milliards à la société minière SMSP qui aurait pu être réinjecté

dans l'économie calédonienne.

Budget 2016: 262,1 milliárds

- 32,1 milliards à la province
- 21,1 milliards à la province Nord
- 11,8 milliards à la province des îles
- 20 milliards aux communes

Budget annexe de reversement : (financement des établissements publics) milliards **Budget annexe** de répartition

Budget propre: lliards

- Enseignements: 6.5 milliards
- Santé et solidarité : 8.4 milliards
- Infrastructures et sécurité routières : 3,7 milliards
- Médipôle et hôpital de Koné : 4,4 milliards

LE CONGRÈS, NOTRE APPAREIL LÉGISLATIF

QUAND LE PASSÉ ÉCLAIRE LE PRÉSENT

Le Congrès entrouvre les portes de son histoire au cours de la deuxième édition des Essentiels, le débat où vous avez la parole. Et quand la grande et la petite histoire se tutoient, l'anecdote vient en renfort du propos.



Qui oublie son passé se condamne à le revivre » écrivait Churchill. Thierry Santa, le président du Con-

grès, devait avoir cette phrase en tête quand il a ouvert les débats. Autour de lui étaient réunis Jean Lèques, Simon Loueckhote, Pierre Frogier, Harold Martin et Roch Wamytan, qui tous ont présidé l'assemblée délibérante de Nouvelle-Calédonie. À leurs côtés, trois générations de secrétaires généraux du Congrès : Claude Fournier, Jean-Claude Viale et Vidjaya Tirou ainsi que les historiens Ismet Kurtovitch et Luc Steinmetz.

En quelques deux heures, tous les registres de la mémoire y sont passés et les anecdotes des

anciens présidents n'ont pas manqué! Une soirée d'exception et de partage, au cours de laquelle les tribuns d'hier et d'aujourd'hui ont témoigné du « chemin parcouru » par les institutions calédoniennes. Ils ont également imaginé « le chemin qui reste à parcourir avant de trouver la solution de l'après 2018 dans un nouvel élan, pour un nouvel accord », pour reprendre les termes d'Harold Martin et de Pierre Frogier.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du débat sur la WebTV du Congrès.

Portrait Vidjaya TIROU

Secrétaire général du Congrès.



À la tête d'une équipe administrative de 63 agents et au service des 54 conseillers de la Nouvelle-Calédonie, des 11 membres du gouvernement et des 75 collaborateurs politiques, Vidjaya Tirou occupe la

de secrétaire général l'institution depuis 2012. « Notre cœur de métier consiste à donner à l'ensemble des élus du Congrès tous les moyens nécessaires à l'exercice de leur mandat, leur permettant d'être informés et de débattre sur n'importe quel sujet et, en fin de compte, de voter en toute connaissance de cause », explique-t-il.

« C'est un poste qui nécessite un goût prononcé pour la chose publique et un profond respect pour les élus et leur travail. » Neutralité oblige, le « SG » veille à un traitement parfaitement égalitaire entre tous les élus. « Nous avons 54 patrons », se plaît-il à rappeler.

Après 17 ans de carrière, Vidjaya Tirou a acquis une solide connaissance des rouages des institutions calédoniennes : après avoir passé toute sa scolarité en Nouvelle-Calédonie, et un 3° cycle de Droit à Montpellier, ce juriste passionné de politique a tour à tour participé à la préparation des transferts de compétences, la modification de la loi organique ou à la rédaction de lois du pays, à des postes très différents comme ceux de directeur de cabinet, chargé de mission ou conseiller spécial, principalement à la province Sud et au gouvernement...

Au sein de la première institution du pays, cette expérience est aujourd'hui très utile. Une collectivité qui, à mesure que ses pouvoirs s'accroissent, devient plus exigeante et nécessite un renforcement du niveau de compétence de ses agents.

MERCREDI 23 MARS A 18H

L'association Émergence organise dans l'hémicycle du Congrès un débat public « Serons-nous citoyens de la Nouvelle-Calédonie? » Entrée gratuite.

JEUDI 31 MARS

Les membres du bureau du congrès se déplaceront sur la commune de Ouvéa pour y rencontrer les représentants du conseil coutumier de l'aire laaï.

Le Journal du Congrès est édité par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie 1, boulevard Vauban, BP. P3, 98 851 Nouméa Cedex – Tél. : (+687) 27 31 29 – Mél. : communication@congres.nc – Directeur de publication : Thierry Santa – Responsable d'édition : Virginie Ruffenach – Réalisation : Communication et édition de Nouvelle-Calédonie – Nise en page : Concept – Impression : Artypo. Imprimé sur du papier répondant aux normes de préservation des forêts.



